

Plan Local d'Urbanisme

Aucun

Zonage réglementaire

Mise à disposition du public entre le 12 juillet 2022 et le 11 août 2022

- Zonage réglementaire**
- UA : tissu urbain central
 - Tissu urbain plus récent, à proximité de la zone agglomérée avec :
 - UBa : secteur où les revêtements de façades sont en pierre naturelle ou enduit à la chaux
 - UBb : secteur où les bardages bois sont autorisés en façade uniquement en mélange avec la maçonnerie
 - UBc : secteur où les bardages bois sont autorisés en façade
 - UI : zone urbaine à vocation exclusive d'activités industrielles
 - UA : tissu urbain central
 - A : zone agricole
 - N : zone naturelle
 - NL : zone naturelle destinée au camping caravanning et à l'habitat léger de loisir
 - Nr : zone naturelle soumise à des risques naturels forts
 - NS : zone naturelle destinée aux équipements et aménagements liés aux activités sportives et de loisir du site de Couraducque
- Prescriptions**
- Emplacement réservé
 - Orientations d'aménagements
 - Bâtiment pouvant changer de destination
 - Bâtiment pouvant changer de destination sous réserve d'assurer la défense incendie
- Informations**
- IDPU : Zones UA, UB et NA ; Bénéficiaire : Commune ; Date instauration : 16/09/2011
 - Actualisation du cadastre

Sources : DGFIP, Cadastre
Projection : RGF93-Lambert93

